

## Conseil d'école – 17/11/2020

*Chers parents, voici les réponses données par les enseignants et la municipalité à vos questions lors du conseil (en complément des informations déjà données par le compte-rendu) : bonne lecture !*

- Fonctionnement de la classe ULIS :

Chaque élève de l'ULIS est inclus dans une classe de l'école. Le principe général de ce dispositif est justement que ce n'est pas une classe à part : les élèves sont dans les classes et les quittent de temps en temps pour rejoindre le groupe ULIS. Évidemment ce temps dans le groupe ULIS est plus ou moins important dans la semaine car il est adapté aux besoins de chacun des ses élèves.

- Informations aux familles :

Toutes les informations administratives importantes sont désormais envoyées sur les adresses courriels données par les familles. Chaque enseignant a créé une liste de diffusion pour sa classe et relaie systématiquement les messages pour que tout le monde les ait.

- Objets personnels dans la cour :

Les élèves en élémentaires sont normalement autorisés à apporter des billes (pas de jeux ou cartes) mais en ce moment la situation sanitaire oblige à les interdire provisoirement.

- Sécurité à l'école :

L'école a établi des protocoles à suivre pour les situations d'urgence comme les incendies ou les intrusions. Les enfants sont entraînés par des exercices en cours d'année. Un exercice intrusion a été organisé, il s'est bien déroulé. Les enfants ont bien compris le but de cet exercice et le vivent sereinement, la directrice et les enseignants prennent le soin de toujours bien l'expliquer avant de le faire.

- Projet impro-école :

Les classes de CM1 et CM2 ont l'opportunité de pouvoir bénéficier de la venue d'un enseignant expérimenté en improvisation théâtrale. Ainsi chaque vendredi pendant 6 semaines, les classes se dédoublent : un groupe pratique un atelier sous forme de jeux, l'autre travaille en jouant à des jeux de société avec Mme Tron (dont la décharge totale de classe cette année permet cette organisation).

Les objectifs principaux de ce travail théâtral est d'augmenter la confiance en soi et d'apprendre à travailler ensemble (c'est-à-dire avec les autres). Les jeux de société sont des jeux de stratégie qui visent aussi les objectifs de travailler ensemble, de faire appel à la logique, à la réflexion, à la concentration, à la lecture pour comprendre les règles etc. Apprendre en jouant !

- Sorties cette année ?

En mars, viendra une exposition interactive (réalisée par la FRMJC maison de la jeunesse et de la culture) sur le thème de l'eau au centre culturel.

Dans le contexte sanitaire difficile de cette année, les enseignants ont privilégié les actions et projets qui peuvent se dérouler dans l'école ou à côté car sortir est trop incertain :

les sorties ont été interdites, de nouveau autorisées... rien qu'en deux mois depuis la rentrée ! C'est donc difficile d'en prévoir. Une sortie ne s'improvise pas, elle suppose une grosse préparation pour les enseignants, une grosse déception pour les enfants si l'annulation tombe alors qu'ils l'ont travaillée et l'attendent ! (sans compter les lieux de visite et les transports qui sont eux aussi soumis à de

nombreuses contraintes)

- Fonctionnement de la cantine en cette période de protocole sanitaire :

Le repas dure 45 min pour chaque enfant. Il y a 2 services en élémentaire. Le réfectoire est rempli progressivement en séparant les groupes classes: une table est laissée vide entre chaque classe pour respecter la distanciation, le nom de chaque enseignant est collé sur chaque table. Les tables utilisées au premier service sont laissées libres au second (ce ne sont pas les mêmes tables qui sont utilisées aux deux services). Les élèves vont chercher leurs plats pour éviter des manipulations par les adultes. Tout le personnel porte un masque, cette règle est absolument bien respectée par tous les adultes qui ont tous été formés au protocole sanitaire en vigueur.

Un sens de circulation a été instauré pour les entrées et les sorties, ainsi les élèves des deux services ne se croisent pas. Tous les élèves ont accès à des lavabos pour se laver les mains avant de manger.

L'encadrement de la pause méridienne (temps de midi) est assuré par 5 personnels municipaux dans la cour et 5 dans le réfectoire sur chaque service pour l'école élémentaire. Pour l'école maternelle, il y a les 3 atsems, 3 agents et le personnel de service.

La mairie reconnaît que ce taux d'encadrement n'est pas optimal, c'est le nombre minimum nécessaire d'adultes : la cause n'est pas un refus d'augmenter le nombre d'encadrants mais une difficulté à recruter des personnes acceptant de travailler avec des contrats peu alléchants (horaires décalés et petit nombre d'heures).

Avoir un menu végétarien chaque jour n'est pas possible car la cantine n'est pas un self donc il est impossible de proposer un choix.

Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de demander à ne pas avoir de viande (même si cela déséquilibre l'apport nutritionnel du repas).

La viande servie à la cantine ne peut pas être halal puisque la cantine comme l'école est un service public qui respecte le principe républicain de la laïcité.

- Les tarifs de restauration :

Le prix du repas, 3,65€, pour un repas équilibré (toujours différent sur deux semaines) n'est pas élevé (par rapport au prix de revient pour la municipalité).

Il n'y a pas de possibilité de remise car la municipalité a fait le choix d'un tarif unique, le même prix pour tous : pas de tarif social, pas de tarif établi sur le quotient familial (ce que d'autres communes peuvent pratiquer). Il est précisé qu'en cas de difficulté pour le paiement d'une facture, il est toujours possible de contacter le service scolaire pour étudier la possibilité de payer en plusieurs fois ou orienter vers le CCAS qui peut apporter une aide financière selon les cas.

- La communication entre les équipes périscolaires et les familles :

Le service scolaire est conscient que le système des billets de communication mis en place ne fonctionne pas bien : ce n'est pas efficace et souvent peu adapté. Il travaille à le transformer et à l'améliorer, cela prend un peu de temps. Un autre système devrait s'instaurer pour différencier la communication des incidents ou coups reçus et celle des problèmes de comportement.

Cependant le lien sera toujours écrit car l'équipe qui travaille le midi à l'école n'est pas là aux horaires où les familles viennent chercher les enfants. La communication directe n'est donc pas possible, elle passera forcément par la mairie dont le rôle est d'assurer cette information aux familles. L'écrit permet aussi d'informer les enseignants qui ont besoin de savoir ce qui s'est passé sur le temps où les élèves ne sont pas sous leur responsabilité.

En maternelle, pour avoir un retour individuel sur la façon dont se passe le repas pour votre enfant (savoir s'il mange bien etc.), les parents sont invités à demander aux atsems qui encadrent les enfants et qui peuvent donc les renseigner.

En élémentaire, ce retour individuel n'est matériellement pas possible. Il y a trop d'enfants et comme indiqué précédemment les personnels qui travaillent le midi ne travaillent plus sur l'école aux horaires des sorties. Tout se passe bien de manière générale. Si des difficultés étaient repérées avec un enfant (comme le cas d' un enfant qui ne mangerait pas de manière répétée), la famille serait bien sûr contactée.

- Le choix du non port du masque le temps de midi pour les enfants :

C'est un choix assumé et réfléchi de la part de la municipalité pour qui le besoin d'avoir un temps de respiration sur la journée s'impose pour le bien-être de nos enfants.

Sur les 2h de temps méridien, une heure est consacrée au repas, elle est donc de toute façon sans masque. L'autre heure est un temps de récréation en extérieur et par service (donc la moitié de l'effectif mangeant à la cantine).

La question a été réfléchi en se demandant si, sur ce temps de récréation, des enfants si jeunes allaient véritablement porter le masque en respectant la façon dont on doit le faire pour qu'il soit efficace (c'est-à-dire ne pas le toucher, ne pas le rendre humide en faisant une activité physique comme courir etc). Comme la réponse est de toute évidence négative, il a semblé plus simple mais aussi plus logique de décider l'absence de masque sur ce temps.

Il est ajouté l'information suivante : la mairie va offrir deux masques en tissu (donc lavables et réutilisables) à chaque enfant (pour aider toutes les familles car c'est une dépense supplémentaire non négligeable).

- Fonctionnement sous protocole sanitaire de l'accueil du soir (garderie) :

Les enfants qui y vont portent tous un masque. Ils se lavent les mains avant d'entrer. L'effectif est réduit, seulement 35 enfants. Le groupe étant petit, la distanciation se fait au mieux. Maintenant ce sont des enfants sur un temps de pause, de récréation, il n'est pas possible d'éviter les brassages complètement. Si on parlait du principe de les séparer par groupe classe, cela signifierait souvent laisser jouer seul un enfant dans un coin de salle : difficile à accepter humainement, non ?

Réponse à la demande de l'instauration d'une aide aux devoirs le soir sur le temps de garderie : la municipalité trouve l'idée intéressante et va y réfléchir. La difficulté principale étant de trouver des personnes à recruter qui soient compétentes. Des associations ont été approchées à ce sujet mais rien n'a pu être fait (et en cette période de pandémie, c'est plus compliqué). Proposition est aussi faite aux enseignants de l'école pour exercer cette mission rémunérés par la commune s'ils le souhaitent. Cette question à l'étude reste donc ouverte.

- La voirie :

La problématique du stationnement autour de l'école est un sujet connu de la mairie et étudié : le nombre d'emplacements est considéré comme suffisant puisque certains parkings ne sont pas complets : il est ainsi rappelé que le parking de l'église est à moitié vide le matin et qu'il y a des places dans les rues tout autour de celles des écoles.

La rue Chaintreau n'est pas estimée dangereuse notamment grâce à la présence de l'agent municipal (Aymé) qui fait traverser les enfants en étant soucieux de leur sécurité aux abords de l'école. Fermer

complètement la circulation (telle que cela a été testé en juin) a créé beaucoup de mécontentement et a posé trop de problèmes pour les bus.

La rue Jodon comporte suffisamment de stationnement à quelques pas du portail.

Quant à la solution de n'ouvrir qu'un seul portail, elle engendrerait pour le coup une hausse du stationnement sauvage rue Chaintreau. La police municipale passera pour évaluer la situation et sanctionner les écarts (mais elle doit à ces heures-là assurer la sécurité à divers endroits de la ville et notamment des deux écoles et du collège).